



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lait et produits laitiers

Question écrite n° 9228

Texte de la question

M Jean-Pierre Bouquet attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les conséquences de l'arrêt de la Cour européenne de justice ayant reconnu le concept de « produit vivant » pour les yaourts. En effet, s'il s'avère que cet arrêt est favorable aux intérêts de la France, la question qui se pose est de savoir s'il sera complété par une harmonisation verticale au niveau communautaire avec définition d'un certain nombre de produits laitiers comprenant le yaourt.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la forêt fait savoir à l'honorable parlementaire que, dans le cadre de sa contribution à l'achèvement du marché intérieur des denrées alimentaires (memorandum), le Gouvernement français a demandé une harmonisation des différents produits laitiers. La commission, au titre de sa communication sur l'avenir du monde rural, a retenu de promouvoir une politique de qualité des denrées alimentaires dans le cadre de la politique agricole commune. Celle-ci pourrait comporter des mesures d'harmonisation concernant la définition d'un certain nombre de produits représentant un enjeu économique important pour la branche agro-alimentaire. Les professionnels européens étudient actuellement les bases d'une harmonisation pour les produits laitiers au sein de l'Assilec (organisme européen regroupant différents industriels). Une position commune relative aux corps gras a déjà été présentée à la direction générale de l'agriculture qui a accueilli favorablement cette initiative professionnelle en ce qu'elle témoigne d'un besoin d'organisation du marché intérieur. Des accords concernant les fromages sont actuellement à l'étude. Les professionnels français devront s'assurer que les yaourts et les laits fermentés feront partie des travaux de l'Assilec. Le ministre de l'agriculture et de la forêt ne manquera pas d'appuyer les démarches des professionnels de la Communauté en vue d'une proposition de la commission pour l'harmonisation des produits laitiers.

Données clés

Auteur : [M. Bouquet Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9228

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1989, page 564